



Publication externe de poste vacant

50674889

Job Posting Title

Fonctionnaire chargé des Affaires humanitaires, des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées (HARRDP)

Date de début

09.07.2019

End Date

12.08.2019

Code de référence

10001238 - 04

Désignation de la fonction

POLITICAL OFFICER HARRDP

Organization

L'Union africaine (UA) est chargée de promouvoir l'unité et l'intégration de l'Afrique dans le but d'instaurer un développement socioéconomique durable et de réaliser une transformation structurelle. L'UA poursuit cette mission dans le cadre de l'Agenda 2063 L'Afrique que nous voulons, qui est le plan de développement à long terme du continent. Le Siège de l'Union africaine est établi à Addis-Abeba, la capitale de l'Éthiopie.

La Commission de l'Union africaine invite, par conséquent, les citoyens des États membres à soumettre leurs candidatures pour le poste de Fonctionnaire chargé des Affaires humanitaires, des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées au sein du Département des Affaires politiques (DPA).

Le Fonctionnaire chargé des Affaires humanitaires, des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées doit fournir un soutien à la formulation, à l'élaboration et à la mise en œuvre du mandat du DPA en matière de protection des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées aux niveaux national, régional et continental.

Service

1. Poste :

Intitulé du poste : Fonctionnaire chargé des affaires politiques (HARRDP)

Grade : P 2 Échelon 1

Superviseur : Chef de Division, Affaires humanitaires, réfugiés, rapatriés et personnes déplacées

Département : Département des Affaires politiques

Lieu d'affectation : Addis-Abeba (Éthiopie)

Nombre de postes : 1

Tâches

2. Principales fonctions et responsabilités

Sous la supervision du Chef de la Division Affaires humanitaires, réfugiés et personnes déplacées, le Fonctionnaire chargé des Affaires humanitaires, des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées assume les tâches suivantes :

- Promouvoir la Convention de l'UA sur la protection et l'assistance aux déplacées internes en Afrique (Convention de Kampala) et contribuer à l'organisation de campagnes visant à garantir sa ratification et son entrée en vigueur dans les États parties ;
- Surveiller la situation des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées à travers le continent et promouvoir la mise en œuvre de la Convention de l'OUA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique ;
- Préparer des séances d'information, participer à des missions sur le terrain entreprises par le Sous-comité du Comité des représentants permanents sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées dans les États membres les plus touchés par le problème des déplacements forcés et établir des rapports de mission ;
- S'assurer de la mise en œuvre de mesures de suivi des recommandations des conférences et des sommets de l'Union africaine sur les réfugiés, les rapatriés, les personnes déplacées et autres victimes de déplacements forcés ;
- Fournir des informations et des analyses sur les situations humanitaires dans le continent ;
- Travailler en collaboration avec les partenaires de l'UA en ce qui concerne la situation humanitaire, la préparation aux catastrophes et les interventions d'urgence ;
- Préparer et présenter en temps voulu des rapports et des documents sur la situation humanitaire en Afrique ;
- Établir des contacts et faciliter la coordination avec les experts des États membres pour la mise en œuvre effective des instruments pertinents de l'UA relatifs au déplacement forcé en Afrique ;
- Accomplir toute autre tâche connexe qui pourrait lui être confiée.

Exigences

3. Qualifications et expérience professionnelle requises

Le candidat doit être titulaire d'une Licence en sciences sociales, droit, sciences politiques et relations internationales, avec 3-4 ans d'expérience dans le domaine de l'aide humanitaire aux niveaux national, régional, continental et/ou international.

OU

Il doit être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac +2 en sciences sociales, droit, sciences politiques et relations internationales, avec 7 ans d'expérience dans le domaine de l'aide humanitaire aux niveaux national, régional, continental et/ou international, dont 3 ans d'expérience à des postes de supervision.

4. Autres aptitudes pertinentes

- Maîtrise de l'outil informatique ;
- Aptitude à travailler en équipe et à entretenir une dynamique d'équipe ;
- Excellentes aptitudes à travailler sous pression et avec discrétion dans un environnement politiquement sensible et à établir de bonnes relations de travail aussi bien avec les autorités gouvernementales qu'avec les collègues ;
- Expérience en matière d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi de projets ;
- Excellentes capacités de formation et d'animation de groupe en tenant dûment compte des questions culturelles et de genre ;
- Traiter des questions politiques et juridiques.
- Excellentes aptitudes en matière de rédaction et d'établissement de rapports ;
- Bonnes aptitudes en matière de communication et de négociation ;
- Excellentes aptitudes en matière de planification et d'organisation.
- Excellentes aptitudes en matière de relations interpersonnelles et pouvoir travailler dans un environnement multiculturel ;

5. Connaissance des langues

La maîtrise d'au moins une des langues de travail de l'Union africaine (anglais, français, arabe, portugais) est obligatoire. La maîtrise d'une ou plusieurs autres langues de travail serait un atout.

6. Durée du contrat

L'engagement à ce poste se fait sur la base d'un contrat régulier pour une période de 3 ans, dont les 12 premiers mois seront considérés comme une période probatoire. Par la suite, le contrat est renouvelable pour une période de 2 ans, sous réserve de résultats et de réalisations satisfaisants.

7. Égalité de chances

La Commission de l'Union africaine est un employeur qui donne l'égalité de chances aux hommes et aux femmes, et les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

8. Les pays les moins représentés

Les candidats des pays les moins représentés suivants sont encouragés à soumettre leurs candidatures : Érythrée, République centrafricaine, Cap-Vert, Comores, Congo (RDC), Guinée équatoriale, Madagascar, Namibie, République arabe sahraouie, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles et Somalie.

9. Rémunération :

À titre indicatif, le salaire de base pour ce poste est de 31,073\$ EU (P3 Échelon 1) par an. À ce salaire s'ajoutent d'autres émoluments, tels que l'indemnité de poste (46 % du salaire de base), l'indemnité de logement (22,932.00 \$ EU par an), l'indemnité pour frais d'études (100 % des frais de scolarité et d'autres frais connexes jusqu'à un maximum de 10 000 \$ EU par enfant et par an), pour les fonctionnaires internationaux et de 3,330 \$ EU par enfant et par an, pour les fonctionnaires locaux.

Comment soumettre sa candidature

Les dossiers de candidature, qui doivent parvenir à la Commission au plus tard en 12 août 2019, sont à envoyer à l'adresse du Site de recrutement en ligne de la Commission de l'UA <http://www.aucareers.org>

1. Joindre un curriculum vitae détaillé et à jour, avec la liste de 3 références qui connaissent bien l'expérience professionnelle du candidat. Veuillez fournir les coordonnées (numéros de téléphone, adresse électronique).
2. Une copie du passeport valide.
3. Copies certifiées conformes des diplômes ou certificats universitaires, le cas échéant (au plus 5 documents au format PDF, et ne dépassant pas 1 Mo).
4. Sachez que seuls seront retenus les dossiers de candidature dûment remplis.
5. Seuls les candidats présélectionnés feront l'objet d'une notification.

Les candidatures déposées font l'objet d'une sélection automatisée selon les critères d'évaluation publiés de l'Avis de vacance de poste et sur la base des informations fournies par les candidats. Concernant les exigences de l'Avis de vacance de poste, les candidats doivent fournir des informations complètes et exactes relatives à leurs qualifications, y compris leur formation, leur expérience professionnelle et leurs connaissances linguistiques. Chaque candidat doit garder à l'esprit que tout dépôt de candidatures incomplètes ou incorrectes peut les rendre irrecevables dans le cadre du poste vacant. Une sélection et une évaluation des candidatures seront effectuées en fonction des informations fournies. Une fois déposées, les candidatures ne peuvent pas être modifiées. Les personnes dont la candidature est retenue pour la sélection feront l'objet d'une procédure de vérification des références afin de s'assurer de l'exactitude des informations fournies dans la candidature.

Direction de l'Administration et de la Gestion des Ressources humaines
Commission de l'Union africaine

Type de contrat

Régulier (Longue durée)

Taux d'activité

Temps plein

Établissement

Headquaters